

BILAN ANNUEL 2024

Qualité de l'air
dans les Landes



Missions et expertise



SURVEILLER 24H/24 l'air de votre région

- indice quotidien de l'air
- respect des valeurs réglementaires
- prévision de pic de pollution



ÉTUDIER pour améliorer les connaissances

- caractérisation des particules
- démarche odeurs
- pesticides
- particules ultrafines
- pollens



PRÉVOIR les épisodes de pollution

- exploiter les modèles de prévision
- alerter les autorités
- diffuser les bons gestes



ACCOMPAGNER les décideurs dans leurs plans d'actions

- PPA
- PCAET
- urbanisme



INFORMER pour sensibiliser

- informer au quotidien
- former

Les missions de l'observatoire s'inscrivent dans :
- Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA)*
en cohérence avec le Plan National de Surveillance de la qualité de l'air (PNSQA)

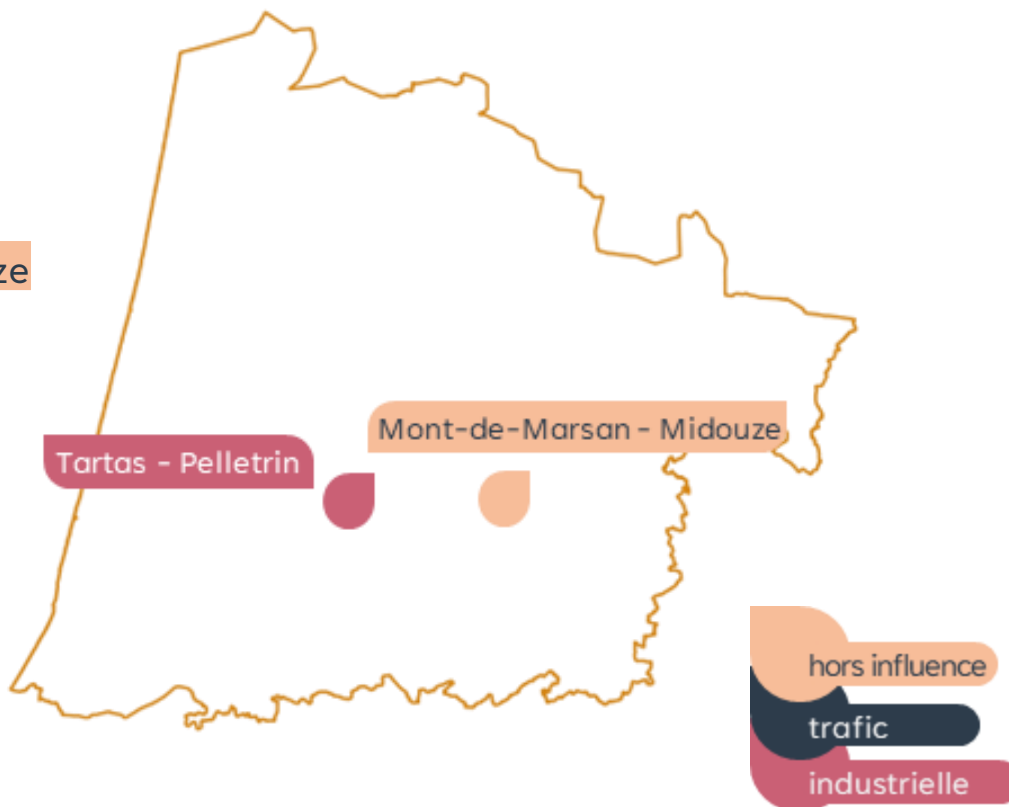
**conformément à l'arrêté ministériel
du 16 avril 2021*





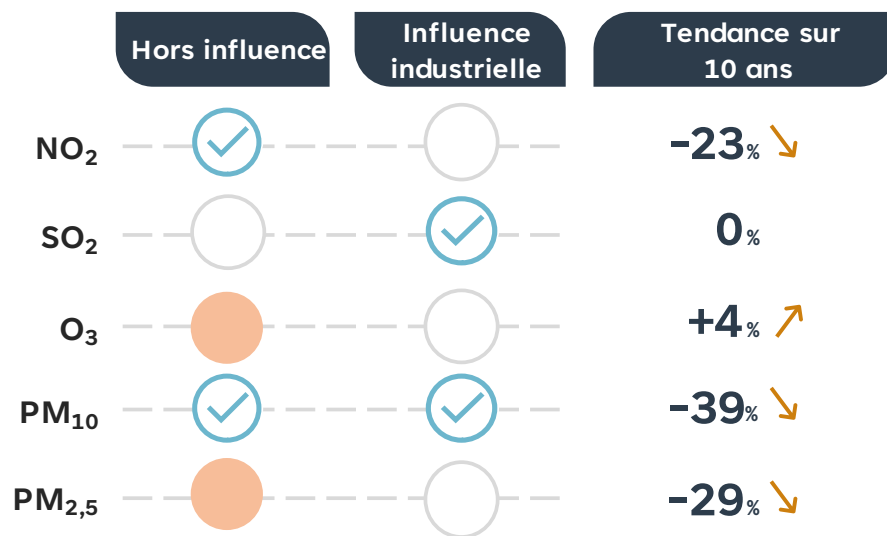
Les stations fixes du département

2 stations fixes
depuis 2023 Mont-de-Marsan - Midouze
depuis 1998 Tartas - Pelletrin



Respect des valeurs réglementaires, par type d'exposition

Tous les polluants mesurés



Exposition chronique

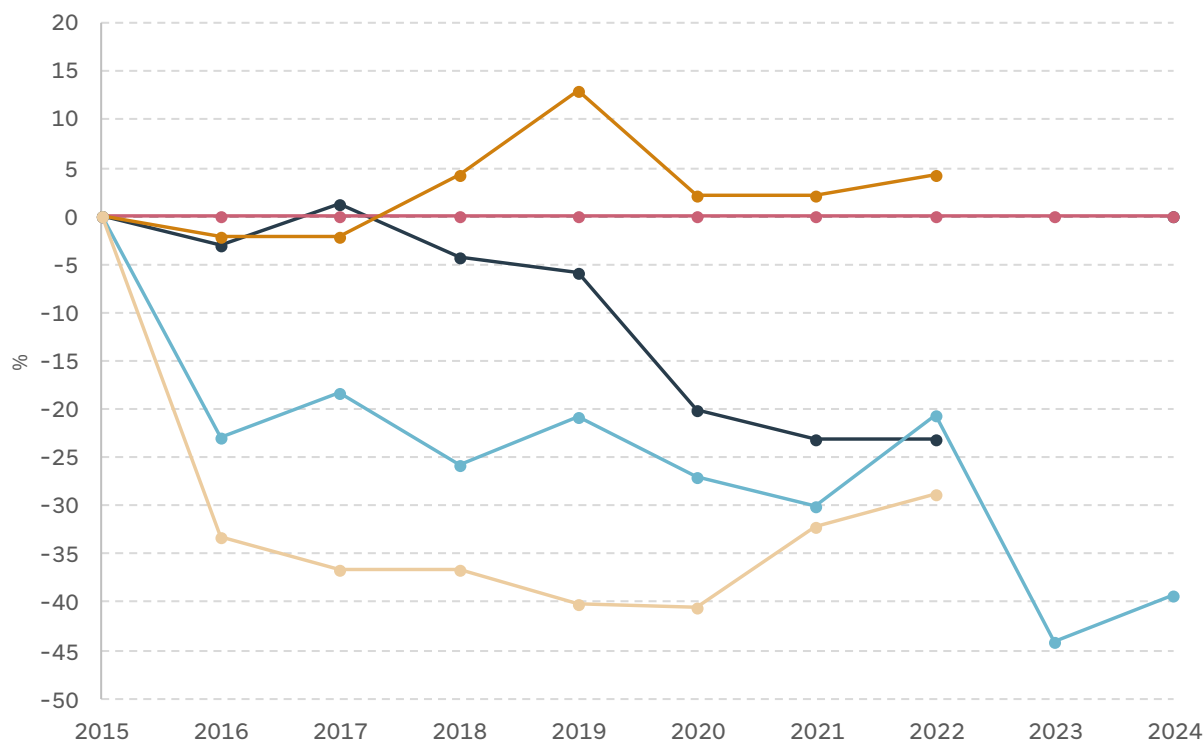
- Non-respect d'au moins 1 seuil réglementaire
- Non-respect d'au moins 1 recommandation OMS
- Respect de la réglementation et des recommandations OMS
- Non concerné

Exposition aiguë

- Non-respect du seuil d'alerte
- Non-respect du seuil d'information et de recommandations

Tendance d'évolution

Tous les polluants mesurés



-39% PM₁₀

0% SO₂

-29% PM_{2,5}
2015-2022

+4% O₃
2015-2022

-23% NO₂
2015-2022



Evolution moyenne
2015-2024
par polluant

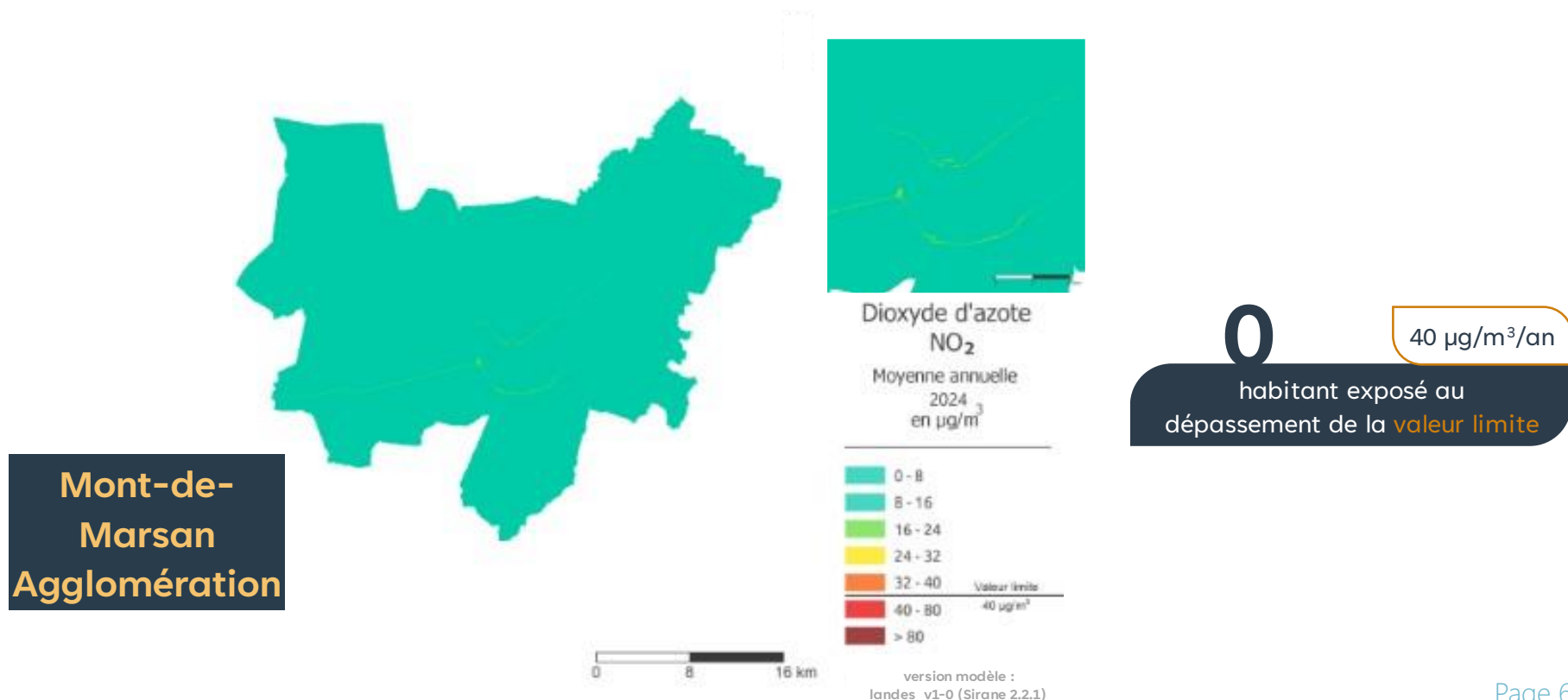
Pour le NO₂, toutes les stations ferment en 2022. Malgré l'ouverture d'une nouvelle station depuis 2023, ces évolutions de stations ne permettent pas de dégager une évolution cohérente sur 10 ans. La tendance indiquée reflète alors la diminution sur la période la plus longue disponible.





Zoom sur le dioxyde d'azote NO_2

Concentration moyenne annuelle

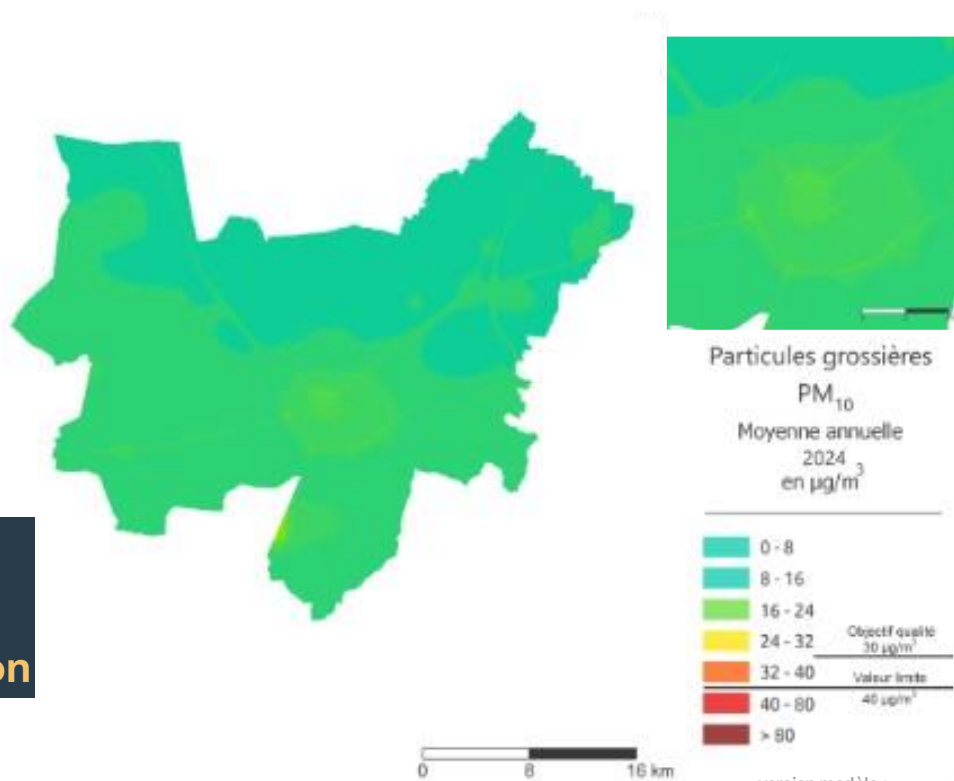




Zoom sur les particules grossières PM₁₀

Concentration moyenne annuelle

Mont-de-
Marsan
Agglomération



0
habitant exposé au
dépassement de l'objectif de qualité

30 µg/m³/an

version modèle :
landes_v1-0 (Sirane 2.2.1)

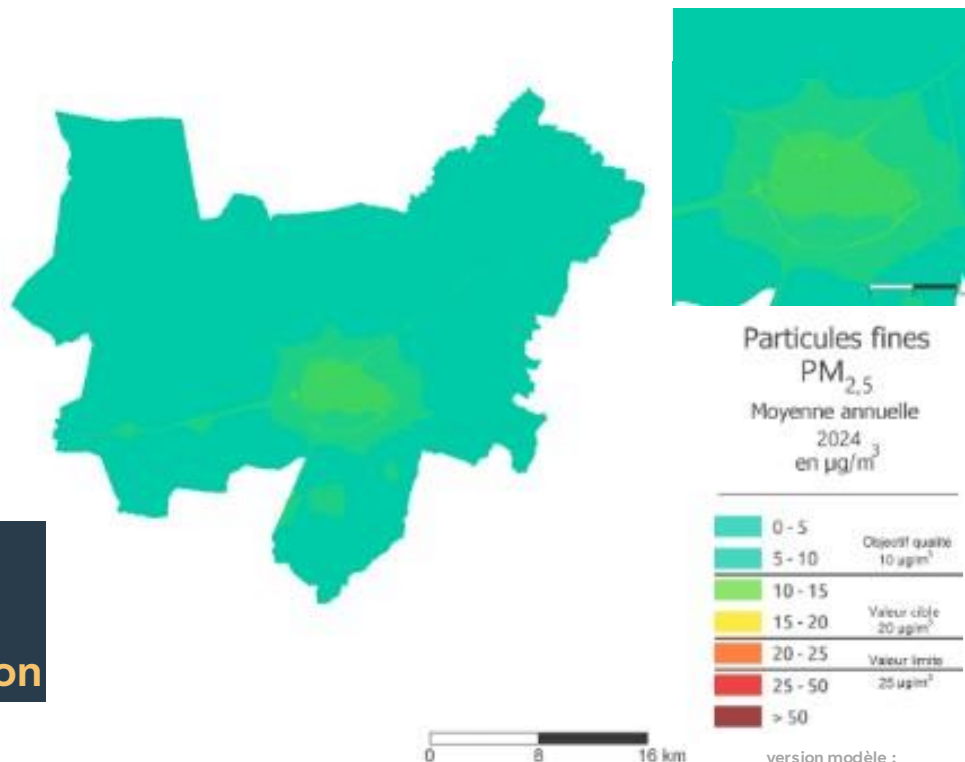




Zoom sur les particules fines $PM_{2,5}$

Concentration moyenne annuelle

Mont-de-
Marsan
Agglomération



<50

10 $\mu g/m^3$ /an

habitants exposés au
dépassement de l'objectif de qualité

version modèle :
landes_v1-0 (Sirane 2.2.1)



Zoom sur l'ozone

2 seuils réglementaires

Nombre de jours de dépassement
de l'**objectif de qualité** $120 \mu\text{g}/\text{m}^3/8\text{h}$
et de la **valeur cible** 25 jours max

depuis 2013 Dépassements annuels de l'objectif
de qualité, sauf en 2018, 2021,
2023 et 2024.

en 2024 & depuis 2013 Absence d'exposition aiguë à l'ozone :
0 dépassement du Seuil d'information
et de recommandations.

Mont-de-Marsan
- Midouze

Objectif de qualité & Valeur cible

2022	2023	2024
		



Respect de la réglementation



Non-respect de la valeur cible



Non-respect de l'objectif de qualité





Exposition aiguë et épisodes de pollution

	PM ₁₀	O ₃	SO ₂	NO ₂
Landes				
Nouvelle-Aquitaine				

 Absence d'épisode de pollution



Projection Directive européenne : respect des valeurs limites 2030

PM10

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	moy. annuelle	nb. jours > 45 µg/m³
40	Tartas Pelletrin	Industrielle	Périurbaine	13	0
	Mont-de-Marsan - Midouze	Trafic	Urbaine	13	0

Exposition
chronique

Valeur limite



20 µg/m³



18 j max

PM2,5

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	moy. annuelle	nb. jours > 25 µg/m³
40	Mont-de-Marsan - Midouze	Trafic	Urbaine	9	9

Exposition
chronique

Valeur limite



10 µg/m³



18 j max



Projection Directive européenne : respect des valeurs limites 2030

NO₂

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	moy. annuelle	nb. heures > 200 µg/m ³	nb. jours > 50 µg/m ³
40	Mont-de-Marsan - Midouze	Trafic	Urbaine	7	0	0

Valeur limite ● 20 µg/m³ ● 3h max ● 18 j max

SO₂

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	nb. heures > 350 µg/m ³	nb. jours > 50 µg/m ³	moy. annuelle
40	Tartas Pelletrin	Industrielle	Périurbaine	0	0	1

Exposition
chronique

Valeur limite ● 3 h max ● 18 j max ● 20 µg/m³



Synthèse régionale

	Valeur limite à respecter	Valeur cible à respecter dans la mesure du possible	Objectif de qualité	Recommandation OMS	SIR exposition aiguë	SAL
NO ₂	✓	○	○	●	✓	✓
PM ₁₀	✓	○	✓	●	●	✓
PM _{2,5}	✓	✓	✓	●	○	○
O ₃	○	✓	●	●	✓	✓
SO ₂	✓	○	✓	✓	●	✓
CO	✓	○	○	✓	○	○
C ₆ H ₆	✓	○	✓	○	○	○
B(a)P	○	✓	○	○	○	○
As	○	✓	○	○	○	○
Cd	○	✓	○	○	○	○
Ni	○	✓	○	○	○	○
Pb	✓	○	✓	✓	○	○

● Non-respect d'au moins 1 valeur limite ou seuil d'alerte

● Non-respect d'au moins 1 valeur cible, valeur critique, objectif de qualité ou seuil d'information-recommandations

✓ Respect de la réglementation et des recommandations OMS

● Non-respect d'au moins 1 recommandation OMS

○ Non concerné

- ✗ Les concentrations d'ozone ne parviennent pas à respecter leur objectif de qualité, et ce tous les ans.
- ✗ Plusieurs recommandations OMS non respectées pour 4 polluants surveillés.
- ✓ Aucun dépassement du seuil d'alerte cette année.
- ✗ 2 polluants présentent des dépassements du seuil d'information-recommandations en 2024 (pollution aiguë).



Synthèse régionale : zoom sur les non-respects réglementaires



- ⊗ 14 dépassements du seuil d'information-recommandations en 2024 (pollution aiguë) pour les PM₁₀ sur 9 stations
- ⊗ dépassements situés entre 51 µg/m³ et 71 µg/m³ // seuil fixé à 50 µg/m³ en moyenne jour
- ⊗ au cours de la période de chauffe



Synthèse régionale : zoom sur les non-respects réglementaires



⊗ 8 dépassements du seuil d'information-recommandations en 2024 (pollution aiguë) pour le SO₂ sur 4 stations

⊗ dépassements situés entre 306 µg/m³ et 570 µg/m³ // seuil fixé à 300 µg/m³ en moyenne horaire



Synthèse régionale : zoom sur les non-respects réglementaires



⊗ 13 dépassements du seuil objectif de qualité en 2024 pour l'ozone sur 6 stations

⊗ dépassements situés entre 121 µg/m³ et 135 µg/m³ // seuil fixé à 120 µg/m³

⊗ d'avril à août

 Non-respect d'au moins 1 valeur limite ou seuil d'alerte

 Non-respect d'au moins 1 valeur cible, valeur critique, objectif de qualité ou seuil d'information-recommandations

 Respect de la réglementation et des recommandations OMS

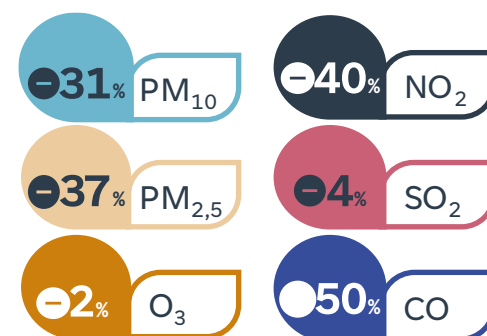
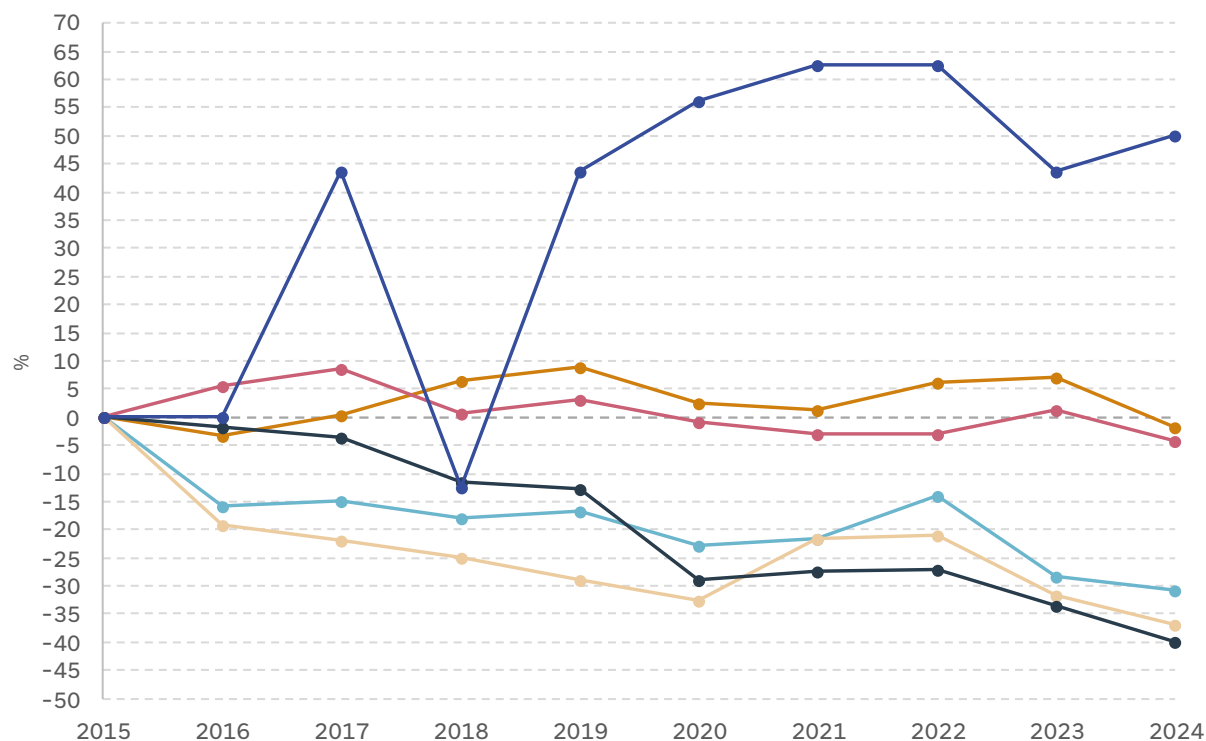
 Non-respect d'au moins 1 recommandation OMS

 Non concerné



Synthèse régionale : tendance

Tous les polluants mesurés



 Evolution moyenne
2015-2024
par polluant

Parce que les concentrations mesurées sont faibles et le nombre de site de mesure également, la variabilité du CO est forte, sans que cela ne soit inquiétant.





Quelques précisions & définitions

Seuils réglementaires

Exposition chronique

Valeur limite : niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble

Valeur cible : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter (... cf. Valeur limite)

Objectif de qualité : niveau à atteindre à long terme et à maintenir, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble

Exposition ponctuelle

Seuil d'alerte : niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence

Seuil d'information et de recommandations : niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaires l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions



Bilan qualité de l'air 2024 en Vienne

Retrouvez toutes nos
publications sur :
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

